

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux-mille-vingt et un, le lundi 25 octobre à 18h00, le Comité syndical s'est réuni à BELHADE (40) conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de **M. DEDIEU Vincent**.  
 Date de la convocation : 18 octobre 2021

**Étaient Présents** : **M. DEDIEU Vincent** portant pouvoirs de M. LASSALLE Jean Claude et de M. PAIN Cédric, **M. BACHÉ Alain**, **M. DUFAY Michel**, **M. SORE Serge** portant pouvoirs de M. LAGRAVE Renaud et de Mme LE YONDRE Nathalie, **Mme WEBER Sophie**, **M. GILLÉ Hervé** portant pouvoir de M. DECLERCQ Cyrille, **Mme PIQUEMAL Sophie** portant pouvoirs de M. GLEYZE Jean-Luc et de Mme LARRUE Marie, **Mme BEAUMONT Patricia**, **Mme VALIORGUE Magali** portant pouvoirs de M. CARRERE Paul et de M. COUTIERE Dominique, **Mme BREQUE Claudie**, **M. FORET Thierry** portant pouvoir de Mme TOSTAIN Emmanuelle, **M. SARTRE Philippe**, **M. BLANC SIMON Jean-Luc**, **Mme DESMOULIN Karine** portant pouvoirs de M. DELUGA François et de M. MARTINEZ Manuel, **M. DUNOGUES Yves** portant pouvoir de Mme TAPIN Maylis, **M. ICHARD Vincent**, **M. LANUSSE Denis**, **Mme MARIE Lucie** portant pouvoirs de M. TULARS Bernard et de Mme ARDOUIN Aimée, **Mme MESPLES Olga**, **M. SAINTORENS Denis**.

Absents excusés (pouvoirs) : M. LAGRAVE Renaud ayant donné pouvoir à M. SORE Serge, Mme LE YONDRE Nathalie ayant donné pouvoir à M. SORE Serge, M. GLEYZE Jean Luc ayant donné pouvoir à Mme PIQUEMAL Sophie, Mme LARRUE Marie ayant donné pouvoir à Mme PIQUEMAL Sophie, M. CARRERE Paul ayant donné pouvoir à Mme VALIORGUE Magali, M. COUTIERE Dominique ayant donné pouvoir à Mme VALIORGUE Magali, M. DELUGA François ayant donné pouvoir à Mme DESMOULIN Karine, M. LASSALLE Jean-Claude ayant donné pouvoir à M. DEDIEU Vincent, M. MARTINEZ Manuel ayant donné pouvoir à Mme DESMOULIN Karine, M. TULARS Bernard ayant donné pouvoir à Mme MARIE Lucie, M. DECLERCQ Cyrille ayant donné pouvoir à M. GILLÉ Hervé, M. PAIN Cédric ayant donné pouvoir à M. DEDIEU Vincent, Mme ARDOUIN Aimée ayant donné pouvoir à Mme MARIE Lucie, Mme TAPIN Maylis ayant donné pouvoir à M. DUNOGUES Yves, Mme TOSTAIN Emmanuelle ayant donné pouvoir à M. FORET Thierry.

Absents : M. BAUDE Vital (excusé), M. TAUZIN Arnaud (excusé), M. PAPADATO Patrick (excusé), Mme LONGUET Anne-Sophie (excusée) M. BOUFFIN Yann (excusé), M. DURRIEU Michel.

## **CULTURE EDUCATION ET ENVIRONNEMENT**

### **Subventions culturelles et éducation à l'environnement - attributions**

Le 14 octobre 21, la commission culture et éducation à l'environnement s'est réunie en présence d'élus de la commission à Pissos pour présenter le fonctionnement du pole, exprimer les attentes des élus des communes et partager les dynamiques culturelles et éducatives accompagnées, coordonnées par le Parc.

En complément de la délibération du 31 mars 2021 ayant déjà octroyé une partie des subventions à des acteurs culturels et en tenant compte du règlement culturel voté en Comité Syndical en 2013 et de la convention triennale avec la Région, nous vous proposons les aides à attribuer suivantes :

#### **ACTIONS INNOVANTES ET FEDERATRICES SUR LE TERRITOIRE – CO PRODUCTION // CO ORGANISATION**

Bénéficiaires	Projets	Budget total	Proposition de subvention attribuée par le Parc
Cie Branca / à l'abris de nos rêves	A l'abris de nos rêves : Création sur la relation Homme-Nature. Travail d'écriture - Art plastique en EAC avec 3 classes	25000 €	2500 €

Cie Thomas Visonneau	Création sur la trilogie du vivant / Un travail de fournis. Création et ateliers EAC avec 2 classes	13000 €	2500 €
Cie Homme debout	Cie Homme debout Projet de création participative pour une forme spectaculaire sur 3 ans. Projet InterParcs	295540 €	4500 €
Artistes en commun(e) / Cie Nanoua	Création sur le portrait sensible d'habitants à Labouheyre / dynamique EAC avec les jeunes et le collège. Projet Théâtre de Gascogne.	13000 €	1500 €
Cie Lagunarte	Rhapsôidia : projet de création musicale sur les portraits de territoire des femmes et des hommes qui oeuvrent. Forme musicale importante, mais résidences et rencontres en amont sur le PNR	275865 €	2500 €

**Après en avoir délibéré, le Comité syndical, DECIDE à la majorité** (une abstention M. DUFAY Michel) :

- **DE VALIDER** l'attribution de ces subventions
- **D'AUTORISER le Président** à signer les actes et documents afférents.

Fait pour valoir ce que de droit,  
à Belin-Béliet, le 28 octobre 2021

Vincent DEDIEU  
Président du Syndicat Mixte

Signé par : Vincent DEDIEU  
Date : 28/10/2021  
Qualité : PRÉSIDENT

